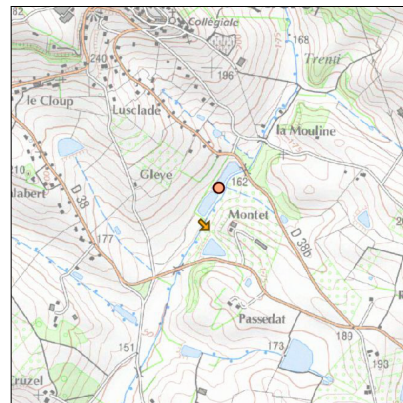


Système d'assainissement 2022

MONTPEZAT DE QUERCY (BOURG)

Réseau de type Mixte



Station : MONTPEZAT DE QUERCY (BOURG)

Code Sandre	0582131V004
Nom du maître d'ouvrage	SIVU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CANDE AVEYRON
Nom de l'exploitant	S.A.U.R. FRANCE
Date de mise en service	novembre 2012
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	60 Kg/j
Charge nominale DCO	120 Kg/j
Charge nominale MES	90 Kg/j
Débit nominal temps sec	150 m3/j
Débit nominal temps pluie	264 m3/j
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés, Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	578 750, 6 349 109 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Petit Lembous

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Montpezat-de-Quercy depuis 1964

Raccordements des établissements industriels

APEM depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est en partie unitaire, des débits très importants arrivent donc sur la station en période pluvieuse. En 2019, on comptait 442 raccordements au réseau d'assainissement.

Deux postes de relevage sont dénombrés sur le réseau. Ils ne récupèrent qu'une petite partie du réseau, la majeure partie étant gravitaire.

Deux mesures d'autosurveillance ont été réalisées par l'exploitant en 2022, une première en février et une deuxième en juillet.

Lors de ces 2 mesures, le débit entrant a varié de 153 m³/j en février à 90 m³/j en août.

La charge hydraulique moyenne de 2022 représente 810 équivalents habitants, soit 68% de la capacité nominale de la station. La charge polluante moyenne représente quant à elle 428 équivalents habitants, soit 43 % de la capacité nominale de la station.

Station d'épuration

La station a été mise en service en 2013. Elle est constituée d'un filtre planté de roseaux à double étage pour 1 000 équivalents habitants avec un bassin de lagunage intercalé.

Un décaillouteur, un dégrilleur automatique et un canal débitmétrique sont installés en entrée. En période de forte pluie, l'effluent passe parfois au-dessus du canal (débit trop important). Ensuite un poste de relevage alimente le premier étage de filtre qui a été construit à la place du premier bassin de lagunage (6 casiers de 200 m² chacun). Les casiers sont alimentés 2 par 2 (chaque pompe alimente 1 casier) et l'alternance est effectuée par des vannes manuelles 2 fois par semaine.

Le deuxième bassin a été conservé, et des travaux de consolidation de la berge et d'imperméabilisation ont été réalisés. Le rejet se fait dans un second poste de relevage qui alimente le second étage de filtres plantés (4 casiers de 200 m² chacun). Le temps de fonctionnement journalier des pompes de ce poste est limité pour éviter un colmatage des filtres. Le niveau de la lagune est à hauteur variable afin de faire tampon en période pluvieuse, pour qu'un maximum d'effluent puisse passer sur le 2ème étage. Un by-pass est tout de même présent sur la lagune afin d'évacuer des volumes qui seraient vraiment trop important. Les casiers sont alimentés 2 par 2. L'alternance est réalisée 1 fois par semaine.

Le matériel d'autosurveillance a été vérifié le 21/07/22 :

Débitmétrie

Entrée A3 : Le débitmètre en entrée de station a fonctionné correctement. Sur des mesures en instantanées le calage est satisfaisant (écart <1%).

Prélèvements

Entrée A3 : Le fonctionnement et la programmation du préleveur d'entrée sont satisfaisants.

Rejet A4 : Le fonctionnement du préleveur du rejet est satisfaisant. Cependant l'Octopus utilisé pour mesurer les volumes des pompes du PR 2ème étage n'a pas fait toutes les impulsions, d'où un faible nombre de prélèvements. De plus il semble que les débits rentrés dans l'Octopus soient faux.

En sortie, un canal débitmétrique aurait été nécessaire sur cette station, car c'était la seule solution pour faire une mesure de débit fiable et pour réaliser un prélèvement réellement asservi au débit de sortie (canal prévu initialement dans le projet, mais non retenu par la suite).

Une comparaison des résultats d'analyse entre les 2 laboratoires a été effectuée. Elle est satisfaisante.

Lors des 2 autosurveillances, l'épuration était bonne et les concentrations du rejet respectaient l'arrêté de

déclaration. Lors de la 1ère autosurveillance de février la nitrification était moyenne, mais elle s'est améliorée sur les autres mesures. Le fait d'avoir un bassin de lagunage intercalé entre les 2 étages de filtres plantés, permet de la dénitrification (des nitrates produits sur le 1er étage).

Sur ce type de station, avec une lagune à niveau variable, il n'y a pas toujours conservation des débits entre l'entrée et la sortie.

Une autre analyse a été réalisée en mars 2022. L'épuration était excellente avec une très bonne nitrification.

MILIEU RECEPTEUR

Le rejet de la station se fait dans le Petit Lembous, en tête de bassin versant. En période estivale, le rejet de la station est le seul apport d'eau de ce ruisseau. Ce cours d'eau a un Etat écologique moyen (mesuré sur la station de mesure à St Arthémie), impacté par la physico chimie (concentration faible en O2) et par la biologie (avec l'I2M2 et l'indice poisson rivière moyen).

Sous produits

Un curage du premier bassin a été effectué en 2012, avant la construction du 1er étage de filtre planté de roseaux. 1505 m3 de boue ont été enlevés et épandus en agriculture (à 60 g/l cela représente environ 90 tonnes de matières sèches). Le second bassin de lagunage a été curé au cours de l'année 2013 (pendant les travaux de consolidation de la berge). 2379 m3 de boue ont été curés et épandus en agriculture. L'exploitant a déclaré ces boues à 13,5 % de siccité. Cela représente 321,2 tonnes de matières sèches.

Avec la réalisation de la nouvelle station, les boues sont stockées à la surface du 1er étage du FPR. Une mesure de hauteur de boues a été réalisée lors de l'analyse de mars, sur le premier étage des filtres plantés de roseaux. Pour le casier n°2 la hauteur de boues est plutôt régulière (moyenne hauteur de boues : 8.4cm). Pour le casier n°3, la hauteur de boues n'est pas homogène (moyenne hauteur de boues : 5.3cm).

*

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0582131V003 MONTPEZAT DE QUERCY

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	122 m3/j	46 %			85 m3/j	
DBO5	26,7 Kg/j	45 %	225 mg/l	98 %	0,4 Kg/j	5 mg/l
DCO	63 Kg/j	52 %	530 mg/l	95 %	3,4 Kg/j	40 mg/l
MES	31,1 Kg/j		263 mg/l	99 %	0,4 Kg/j	4,9 mg/l
NGL	8,2 Kg/j		68 mg/l	78 %	1,8 Kg/j	20,6 mg/l
NTK	8,1 Kg/j		68 mg/l	88 %	1 Kg/j	11,3 mg/l
PT	0,8 Kg/j		6,4 mg/l	34 %	0,5 Kg/j	6 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0582131V004>